

Service Pénitentiaire

Prison de Ruhengeri

5919

Nom : SERUSHAGO

Origine : Mubona

Chefferie : Mutera

Territoire : Ruhengeri

Profession : Sans

N° du R.E. : 5919

Formule dactyloscopique : _____

Arrêté le : 29/10/52

Condamné le : 29/10/52

1/4 de peine : _____

Sorti le : 5/10/52 ou le 12/11/52 ou le 13/11/52

Transféré le : _____

Rapatrié le : _____

Expulsé le : _____

Décédé le : _____

LE GARDIEN,

P.O. B



S.M./

N° du Role.

151/rev.

REQUISITION

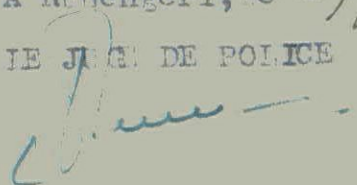
AFIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE RUHENGURI.-

Le Juge du ~~Ruhengeri~~ Tribunal de Police de Ruhengeri.-
En vertu de l'article 142 et suivant du Décret du 11 juillet 1923
Requiert Monsieur *NEVE IAMS. Daniel. A.C.* gardien de la
Prison de Ruhengeri de maintenir en détention le nommé *DERWASHA*
fils de *Nterina mboshe* et de *Nyamirere*
originaire de *Mubona* chefferie de *Ruhengeri*
Territoire de *Ruhengeri* District du Ruanda
Condamné par le Tribunal de Police de Ruhengeri en date du
à *7* jours de servitude pénale principale
à *5* jours de servitude pénale subsidiaire, faute de payer
l'amende de *200* frs dans le délai de *7* jours
à *3* jours de contrainte par corps à défaut de payer la somme
de *21* frs
montant des frais du procès-verbal, dans le délai de *7* jours

A Ruhengeri, le *29/10/52* 1952

LE JUGE DE POLICE



Arreté le *29/10/52*

N° R.E. *5919*